

Protocole sanitaire, hommage à Samuel Paty... Les syndicats contestent...

6-8 minutes

Une intersyndicale de personnels de l'Éducation nationale, comprenant également des représentants de parents d'élèves et de lycéens, demande, dans un communiqué du 1er novembre 2020, à Jean-Michel Blanquer "de procéder au recrutement de personnels" en raison de "la situation actuelle" qui en "nécessite la présence massive et urgente". Une autre intersyndicale du 1er degré a, elle, lancé "une alerte sociale pour dénoncer la gestion de la crise sanitaire" et demande des "mesures d'urgence". En outre, ce 2 novembre, plusieurs collèges et lycées sont en grève et le MNL appelle à la grève mardi.



Unsplash

Entre l'annonce, vendredi 30 octobre 2020 en fin d'après-midi, de l'évolution de l'hommage à Samuel Paty ([lire sur AEF info](#)), et la rentrée, ce lundi 2 novembre, les organisations syndicales de personnels ont envoyé plusieurs communiqués de presse afin de contester la gestion de cette période par le ministère de l'Éducation nationale.

Le 1er novembre, une large intersyndicale, comprenant également

des représentants de parents d'élèves et de lycéens (FSU, Fnec-FP-FO, SUD-Éducation, Unsa-Éducation, Sgen-CFDT, Snalc, CGT Educ'action, SNCL-FAEN, FCPE et UNL), indique "considérer que la situation actuelle nécessite la présence massive et urgente de personnels dans les écoles, collèges, lycées". Et de demander à Jean-Michel Blanquer "de procéder au recrutement de ces personnels dès la reprise du 2 novembre, en particulier en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en réabondant les listes complémentaires lorsque cela s'avère nécessaire".

"Alerte sociale" dans le 1er degré

La veille, une intersyndicale du 1er degré (Snuipp-FSU, SE-Unsa, Snudi-FO, Sgen-CFDT, CGT Educ'Action, SUD-Éducation) a lancé "une alerte sociale dans les écoles pour dénoncer la gestion de la crise sanitaire par le ministère qui dégrade les conditions de travail déjà largement détériorées".

Selon ces organisations, les conséquences de cette gestion de la crise sont "une surcharge de travail et une mise sous pression intenable pour l'ensemble des personnels épuisés et exaspérés notamment les directrices et directeurs d'école chargés de contacter les familles et les collectivités".

Elles réclament dès lors "des mesures d'urgence pour assurer, dans ce contexte épidémique, la protection de tous et toutes" ainsi que les "recrutements nécessaires".

"Colère, incompréhension, mépris", pour le Snes

Le Snes-FSU a également envoyé, de son côté, un communiqué le 31 octobre estimant que, l'école ayant été "attaquée" et la communauté éducative "meurtrie", les enseignants "ne peuvent pas rentrer, reprendre le chemin de nos établissements scolaires comme si de rien n'était".

Les enseignants ressentiraient alors "de la colère, de l'incompréhension, du mépris", alors que "d'autres organisations (pour l'hommage à Samuel Paty) étaient possibles permettant de tenir compte des conditions de cette rentrée hors normes". Celles-ci, selon le Snes, "ont été balayées d'un revers de la main, sans considération pour les impératifs humains et pédagogiques".

Le premier syndicat d'enseignants du 2nd degré appelle ainsi "les

personnels à faire grève et à se réunir dans l'établissement pour tenir ce temps d'échange indispensable afin de préparer le retour des élèves" dans les cas où ce temps n'était pas prévu.

Le Snalc appelle "à pallier la défaillance ministérielle"

Pour le Snalc, Jean-Michel Blanquer met les enseignants "dans une situation intenable à partir de lundi. Le choix contraint dans lequel il nous a enfermés, c'est soit celui de la soumission à un protocole sanitaire 'dans la mesure du possible', qui n'est ni fait ni à faire, et dont les rares nouvelles mesures sont souvent inapplicables ; soit la mise au pilori en place publique et médiatique si nous osons nous opposer".

Dès lors, le Snalc "appelle chaque chef d'établissement à se saisir de l'[article R421-10 du code de l'éducation](#)" et, ainsi à "prendre toutes dispositions pour assurer la sécurité des personnes et des biens, l'hygiène et la salubrité de l'établissement" et, par exemple, "à pallier la défaillance ministérielle et mettre en place un accueil par demi-classes ou groupes à effectifs réduits". Le syndicat appelle en outre "les personnels, les collectivités, les parents et associations à "soutenir les chefs d'établissement, directeurs et IEN dans cette démarche".

Des collèges et lycées en grève ce lundi, appel au blocus mardi

En ce lundi 2 novembre, plusieurs collèges et lycées sont en grève, notamment en région parisienne, selon le recensement qu'a fait la section 93 du Snes-FSU sur [twitter](#), pour contester notamment les évolutions de l'hommage à Samuel Paty.

Par ailleurs, le [MNL appelle à la grève et au blocus des lycées](#), mardi 3 novembre, afin que les lycéens puissent "faire valoir leurs droits et leurs sécurités face à un gouvernement qui met en danger les élèves, les professeurs et les familles". Sur [twitter](#), l'[UNL](#) recense, à ce sujet, des regroupements d'élèves dans les lycées afin de protester contre un protocole sanitaire trop léger.

Dépêche n° 638914